



Commune de BROCHON

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **SÉANCE DU 16 JUIN 2020 À 18H30**

Date de convocation : 11 juin

PRÉSENTS : Mmes Martine FILLOD, Véronique BARDET, Martine POTOT, Djamila GHAMMAD, MM. Dominique DUPONT, Olivier GAUGRY, Mathieu ANDRÉ, Joël JALLET, Philippe DIDIER, Philippe SOVCIK, Joffrey LAMBERT, André GEOFFROY, Brahim EL GARTI.

ABSENT EXCUSÉ : Madame fabienne NIGAUD pouvoir à Monsieur Dominique DUPONT

ABSENT : Monsieur Denis DERREZ

A été nommé **secrétaire de séance** : Madame Martine FILLOD

Début de séance : 18h30

1- Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 23 mai 2020:

Le Conseil municipal approuve le procès-verbal du 23 mai 2020, à l'unanimité.

2- Vote des taux 2020 pour les taxes locales :

	Taxe d'habitation	Taxe foncier non bâti	Taxe foncier bâti	TOTAL
Taux actuels		10.79%	8.18%	
Recette (estimation):	73 021 €	11 988 €	105 031 €	190 040 €

Il est demandé au conseil municipal de délibérer sur ces taux, de les approuver ou de les modifier.

Suite à discussion, le vote des taux des taxes locales est repoussé au prochain conseil, afin d'apporter d'autres précisions concernant le budget pour l'année 2020.

3- Création d'une AVAP

L'enquête publique, dernière phase de la mission d'étude concernant la réalisation d'une Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) est terminée.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver l'AVAP pour que celle-ci soit validée.

Pour : 14 contre : 0 abstention : 0

4- Composition de la Commission Impôts :

La Direction Générale des Finances Publiques nous demande de renouveler la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) à l'issue des élections municipales du 12 mars dernier, et de l'installation du nouveau Conseil Municipal.

Cette commission est composée du Maire de droit président, 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

Il est demandé au Conseil Municipal de proposer 24 noms de Brochonaises et Brochonnais, parmi les habitants imposés aux différentes taxes locales.

La désignation des commissaires est effectuée par le directeur régional des finances publiques dans les deux mois.

Pour : 14 contre : 0 abstention : 0

5- Remise gracieuse :

Point annulé

6- Prime exceptionnelle :

Point annulé

7- Vente de matériel communal :

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de mettre en vente 10 étais et les dalles de Bourgogne déposées lors de la rénovation de la salle du rez-de-chaussée.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTE la mise en vente en l'état du matériel nommé ci-dessus

FIXE le prix de vente :

- Des étais à 230 € (deux cent trente euros).
- Des dalles de Bourgogne à 2 500 € (deux mille cinq cent euros).

PRÉCISE qu'il conviendra de sortir ce matériel de l'inventaire communal.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

Pour : 14 contre : 0 abstention : 0

8- Questions diverses – Remerciements :

- **Informations :**
- **18 juin :** Cérémonie restreinte au monument aux morts de Brochon en collaboration avec la Municipalité de Fixin.
- **Location appartements maison Hourlier :** L'appartement qui a été libéré juste avant le confinement est loué. Les contrôles obligatoires ont été faits. Un devis est en cours pour la maintenance et l'entretien des panneaux solaires.

- **Travaux mairie** : Les travaux avancent correctement. Ils devraient être terminés fin novembre 2020.
- **Subvention 2020** : Le Conseil départemental nous attribue une subvention de 30% pour la réfection des trottoirs sur la RD 122 entre Brochon et Fixin.
- **Remerciements** :
- Claude REMY remercie les membres de l'ex conseil pour le travail effectué sous son mandat.
- Monsieur le Curé et la maison « Croix Violette » pour les masques distribués lors du confinement et au sortir de celui-ci.
- La famille MONIOT suite au décès de Madame Nicole MONIOT.
- Le Comité St Vincent et la municipalité de Gevrey-Chambertin pour la participation à la St Vincent 2020.
- Et pour finir, de nombreuses familles brochonnaises pour l'entretien du village et également pour la distribution de masques pendant le confinement.

Fin de séance : 20h00